

# RÉUNION DE BUREAU DU 20 MAI 2015

**Présents** : Maurice Pellequer, André Prieur, Maurice Langry, Bernard Bruche, Yvette Dousot

## **Absents excusés**

- Odile villette vient d'être opérée
- Christian Delobelle est retenu par une autre réunion

## ***Démission du trésorier***

---

Yannick Petit fait part de sa démission de trésorier il a rendu les clefs

## ***Championnat de France Beursault***

---

La FFTA informe : Le championnat de France Beursault est confié à Gagny. C'est une co-organisation avec le comité Régional.

## ***Poste de Delphine secrétaire***

---

Il est proposé de l'engager à titre définitif au salaire qu'avait la précédente secrétaire. Le bureau donne son accord, Maurice Pellequer ne prenant pas part au vote.

## ***Standard téléphonique***

---

Il est proposé de supprimer l'abonnement standard ou d'étudier une autre proposition. Le comité étant équipé de lignes « Numéris » peu pratiques

## ***Statuts***

---

Le Président souhaite vérifier si les statuts sont à jour, Ils seront envoyés à Didier Aubin pour voir si des modifications sont nécessaires

## ***Affaire du détournement***

---

Le président a été prié de rester à Chennevières par La police la semaine dernière. Il a été appelé ensuite. La coupable était en garde vue. Des informations ont été données.

Suite à une perquisition des objets ont été rendu au comité

Le bureau décide d'évaluer les objets avant de prendre une décision en comité directeur.

## ***Résultats DR***

---

L'organisateur doit fournir les feuilles de match dans les plus brefs délais

## ***Médaille beursault***

---

Une demande de médaille a été faite par un président de club, le benjamin n'étant pas présent lors de la remise

Le bureau est gêné. C'est un jeune dépendant des parents, mais c'est aussi une entorse à la règle tacite : les médailles ne sont pas données si la personne n'est pas présente ou représentée, ou en cas d'empêchement majeur ; excusée..

Une réponse sera donnée au président du club en demandant un courrier explicatif des parents.

Sur le prochain mandat il sera indiqué que l'archer doit être présent ou représenté.

## ***Date du comité directeur***

---

Le 11 juin à 20 heures ; buffet froid à 19 heures (réponse obligatoire avant le 3 juin 2015)